Emploi : métiers du sourire et culture générale

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1120

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1011490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Métiers du sourire et culture générale

Radiographie et réflexions à propos du chômage dans le canton de Vaud.

(*jg*) Plus le chômage s'étend et plus il est opaque: il est très difficile de savoir qui sont les chômeurs. Ainsi, pour le canton de Vaud, l'Exposé des motifs du projet de loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs présente des statistiques sur la répartition des sans-emplois par groupe professionnel à fin 1992. Si l'on effectue quelques regroupements forcément approximatifs et incomplets, on aboutit au tableau suivant sur un total réel de 16 400 chômeurs:

«cols blancs»	5720
industrie	2411
hôtellerie	1459
bâtiment	1311
techniciens	1135
sans profession	1771
santé+social	467
Total	14274

Nous avons inclus dans les cols blancs toutes les professions intellectuelles, les métiers de bureau et la vente. Il est intéressant de mettre en rapport ces données avec la répartition des participants aux cours pour chômeurs en 1992, toujours pour le canton de Vaud :

langues	37 %
informatique	30 %
réinsertion	16 %
commerce, vente	10 %

De ces chiffres et du peu de choses prévisibles sur l'évolution de l'économie, il est possible de tirer quelques assertions.

● La crise a détruit beaucoup d'emplois traditionnels, de «métiers»: maçon, vendeur, dessinateur, etc. Mais ces professions sont et seront toujours nécessaires. Dans certains cas, une adaptation des qualifications est nécessaire, parfois, l'organisation du travail doit être améliorée et c'est de la compétence de l'entrepreneur.
En tout état de cause, il s'agit là d'un processus normal qui n'a pas de relation directe avec la situation économique. Ces métiers seront les premiers à profiter d'une embellie. Il serait absurde de considérer qu'il s'agit de qualifications obsolètes.

● Les emplois à qualification moyenne du tertiaire (CFC) sont condamnés. Les métiers de proximité, les «professions du sourire», comme disent joliment les Français, seront de plus en plus présents. La fin de la bureaucratie par informatisation massive revalorise le contact direct. Ce n'est pas là une utopie soixante-huitarde, ni la promotion du développement de «petits boulots». La rentabilité d'un service financier, l'efficacité d'une entreprise de transports, la qualité du travail d'une administration seront de plus en plus liés à la capacité de comprendre les attentes du client et de briser les cloisonnements internes. Cela s'apprend comme la comptabilité.

● Les travaux peu qualifiés continueront d'exister. Ils sont les plus difficiles à rationaliser: manœuvres de chantiers ou employés de la voirie. Dans ces domaines, il est possible d'expérimenter de nouvelles formes de partage du travail. L'Etat pourrait y jouer un rôle incitatif. Chaque fois qu'une entreprise embauche des chômeurs à la suite d'une réduction du temps de travail, les pouvoirs publics pourraient prendre à leur charge pendant une année les versement sociaux correspondants de l'employeur (AVS, etc). Ce n'est qu'une idée parmi d'autres.

● Les chômeurs sont très diversifiés. Certaines professions ont besoin de formation complémentaire: une secrétaire qui ne sait pas se servir d'un traitement de texte est analphabète; d'autres ont besoin d'apprendre le contact et l'art difficile de la relation avec autrui.
Dans certains cas, il vaut mieux apprendre les langues et pour cela partir dans une autre région, un autre pays. Là aussi, ayons des idées. Pourquoi l'assurance-chômage ne financerait-elle pas une partie du salaire versé à un chômeur qui trouverait un emploi d'au moins six mois dans une autre zone linguistique ?

● L'accroissement de la complexité du monde et la nécessaire mobilité d'esprit qui devra l'accompagner est une des seules affirmations que nous pouvons énoncer avec certitude sur l'avenir proche. La formation professionnelle est ici inutile. C'est de culture générale qu'il s'agit. Au fond les cours d'informatique et de langues sont inutiles, il faut enseigner l'histoire et la géographie. A moyen terme, c'est plus utile. ■

EN BREF

Chaque année depuis trois ans, l'entreprise Ascom organise à Berne un cycle de conférences publiques. Le sujet de cette troisième édition est l'Europe; il y sera question d'histoire, de recherche, de responsabilité politique, de protection de l'environnement, de droit du travail, de la neutralité suisse et des priorités de la politique européenne de la Suisse.

Les fans du F/A-18 organiseront eux aussi leur kermesse sur la place Fédérale à Berne le 22 mai, une semaine après la fête des adversaires de l'achat de l'avion.

Panique au centre culturel de Berthoud consacré à la culture populaire (jodel, cor des Alpes, costumes traditionnels, etc): le souverain local a refusé le million et demi qui sauverait la fondation. L'Emmental a-t-il cessé de croire au peuple des bergers ?

Les étudiants suisses ne seront plus comptés dans le contingent d'étudiants étrangers de 7% à l'Université de Constance. En revanche, ils seront soumis au numerus clausus en vigueur pour toutes les disciplines. C'est la conséquence d'un accord entre les Länder allemands, conclu à fin 1992. Les Suisses qui ont un certificat d'apprentissage peuvent y suivre un cours d'une année et obtenir une maturité professionnelle au titre d'«indigènes en formation» (*Bildungsinländer*).